Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur le 10e anniversaire du conflit syrien, à Paris le 15 mars 2021.

2021-03-15

Il y a dix ans, des dizaines de milliers de Syriens sont descendus pacifiquement dans la rue pour réclamer le respect de leurs droits les plus fondamentaux. La réponse brutale et aveugle du régime de Bachar Al-Assad et son rôle dans le conflit qui s'en est suivi ont déclenché l'une des entreprises criminelles et des crises humanitaire les plus graves depuis la Seconde guerre mondiale.

La responsabilité de ce drame revient au régime syrien et à ses appuis extérieurs. Les chiffres témoignent de l'ampleur de cette tragédie : plus de 400.000 Syriens sont morts, 13 millions de personnes - soit plus de la moitié de la population - sont réfugiées ou déplacées, et 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté. La France n'a cessé de soutenir la population syrienne depuis le début du conflit. Elle réaffirmera son engagement dans le cadre de la prochaine conférence sur l'avenir de la Syrie (Bruxelles V), les 29 et 30 mars prochains.

Le conflit syrien marque la réapparition de l'emploi des armes chimiques, dont l'utilisation est interdite depuis près d'un siècle. Le recours à ces armes par le régime syrien, documenté et irréfutable, à de nombreuses reprises y compris après son adhésion à la Convention d'interdiction des armes chimiques en septembre 2013, est inacceptable - et ne sera pas accepté. La France, à côté de ses alliés, a conduit les actions armées nécessaires en 2018. Elle demeure pleinement mobilisée pour qu'une réponse appropriée soit apportée, tant dans le cadre des Nations unies et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, que dans le cadre ad hoc du Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques ou auprès des juridictions nationales qui ont pu être saisies. La France prend par ailleurs sa part pour permettre à des femmes et des hommes de venir témoigner de ces crimes.

La France s'est engagée de longue date pour que l'ensemble des crimes commis en Syrie ne demeure pas impuni. Il s'agit d'un impératif moral et d'un préalable incontournable à une solution politique de long terme en Syrie. À cette fin, la France continuera de soutenir les travaux de la Commission d'enquête internationale et du Mécanisme international, impartial et indépendant. Plusieurs enquêtes ont également été ouvertes par la justice, en France

comme en Allemagne. Le gouvernement français y apportera toute contribution utile pour faire progresser la justice et reculer l'impunité.

La France entend poursuivre son action résolue contre le terrorisme en Syrie, aux côtés de ses partenaires de la Coalition internationale contre Daech et des forces partenaires sur le terrain. Cette action déterminée nécessite, outre son volet militaire, une stabilisation des territoires libérés de l'emprise du groupe terroriste, afin d'en prévenir la résurgence.

La France s'est mobilisée auprès de la population syrienne depuis le début du conflit. En 2018, le Président de la République a alloué 50 millions d'euros au titre d'un programme d'urgence destiné à financer des projets humanitaires et de stabilisation. Visant à répondre aux besoins des populations les plus vulnérables qui subissent une crise humanitaire sans précédent, cette aide annuelle a été renouvelée en 2021 pour la quatrième année consécutive.

La France, avec ses partenaires de l'Union européenne, continuera de conditionner la reconstruction de la Syrie et la normalisation des relations avec Damas à la mise en oeuvre d'une solution politique crédible, durable et conforme à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les élections présidentielles prévues cette année en Syrie ne seront ni libres ni régulières. Elles ne pourront être utilisées comme outil de contournement de cette solution politique. La France poursuivra, avec ses partenaires, son action pour une solution politique en faveur d'une Syrie stable et souveraine, au service du peuple syrien.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 16 mars 2021

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/279041-jean-yves-le-drian-15032021-conflit-syrien